

DRC 4595 – Thèmes choisis en droit de l'entreprise : responsabilité sociale des entreprises et durabilité

Lynda Hubert Ta

Hiver 2023

Description du cours

Ce cours constitue une introduction à la notion de responsabilité sociale des entreprises (RSE). Il invite, tout d'abord, à réfléchir aux défis auxquels sont confrontées les entreprises contemporaines, particulièrement dans un contexte de mondialisation des échanges économiques. Il appréhende, ensuite, le caractère multifacette de la notion de RSE, en plein essor, laquelle cherche à répondre à ces défis, ainsi que ses rapports avec le droit étatique. Il offre un aperçu de l'éventail d'instruments et de mécanismes juridiques et normatifs de responsabilisation, mis en œuvre à différents niveaux et par différents acteurs, pour intégrer des dimensions éthique, sociale et environnementale aux activités des entreprises. Ce cours développe, enfin, une réflexion critique sur la RSE.

Objectif du cours

Ce cours a pour principaux objectifs d'initier l'étudiant(e) à la notion de RSE, de le sensibiliser à différents enjeux y reliés, et de développer son sens critique à cet égard. Plus particulièrement, à l'issue de ce cours, elle ou il devrait être en mesure de :

- Comprendre ce qu'est la RSE, son évolution et son importance croissante dans la pratique des affaires contemporaine, en pleine mutation, dans laquelle la prise en compte des préoccupations sociales et environnementales dans le cadre des activités des entreprises sont désormais incontournables ;
- Appréhender, dans une perspective critique, les enjeux normatifs soulevés par la RSE ;
- Comprendre la complexité des rapports qu'elle entretient avec le droit, tant au Québec et au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Méthode d'enseignement

L'enseignement consistera principalement en des exposés magistraux, complétés par des échanges en classe. Les étudiant(e)s devront se préparer pour chacune des séances en effectuant au préalable les lectures obligatoires assignées. Elles et ils seront également encouragé(e)s à participer activement en classe.

Méthode d'évaluation

- Un examen de mi-session, obligatoire et préjudiciable, comptant pour 30 % de la note finale et couvrant la matière vue depuis le début du cours. L'examen, d'une durée de trois heures, aura lieu en classe, durant la **semaine du 13 février 2023**.
- Un examen final maison, obligatoire et préjudiciable, comptant pour 70 % de la note finale et couvrant l'ensemble de la matière du cours. L'examen, d'une durée de six heures, aura lieu durant la période des examens, entre le **14 et le 27 avril 2023**.

Le mode de travail est individuel. Les examens se dérouleront à livres ouverts.

Principaux instruments de travail

Matériel obligatoire :

Un recueil de textes sera préparé spécialement pour le cours. Une version numérique du recueil ou des copies numériques des textes qu'il contient pourront être rendues disponibles sur le Campus virtuel.